



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 21 septembre 2018

BG2V, CONSEIL DU GROUPE M6 DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ CTZAR, AGENCE DE RÉFÉRENCE EN MARKETING D'INFLUENCE

BG2V (Hervé de Kervasdoué, associé, et Arthur Anton, collaborateur) a accompagné le Groupe M6 dans le cadre de sa prise de participation majoritaire dans le capital de la société CTZAR, agence de référence en marketing d'influence, et de son réseau international SOCIADDICT composé de plus de 15 000 influenceurs.

Agence pionnière dans le marketing d'influence, CTZAR vend aux marques du bouche-à-oreille auprès des leaders d'opinion, à qui elle propose un contenu sur mesure et intervient ainsi en tant que nouveau média de communication des marques. Elle met en place et pilote des campagnes d'influence au niveau international et compte parmi ses clients des grands groupes de l'univers du luxe, de la beauté, de la mode, des vins et spiritueux, de la high-tech ou encore de l'automobile...

Avec ce rapprochement, M6 Publicité renforce sa présence dans le marketing d'influence et enrichit sa gamme de solutions publicitaires au service des marques. CTZAR pourra quant à elle profiter des actifs et de la puissance du Groupe M6 pour accélérer son développement et renforcer son leadership dans ce secteur en plein développement.

* * * * *

Intervenants :

Conseil juridique du Groupe M6 :

- **BG2V**, avec :
 - Hervé de Kervasdoué, associé, et Arthur Anton, collaborateur, pour les aspects corporate liés à cette acquisition
 - Et
 - Guillaume de Saint-Sernin, associé, et Léa Dubrul, collaboratrice, du Département Social,
 - Xavier Carbasse, associé, et Domitille Huart et Clémence Marolla, collaboratrices, du Département IP/IT,
 - Woody Guirand, collaborateur du département immobilier, dans la phase des due diligences de cette prise de participation.

Conseil juridique cédants :

- **Joffe & Associés**, avec Christophe Joffe, associé, et Charlotte Viandaz, collaboratrice.

Conseil financier cédants :

- **Banque Priam Partners**, avec Victor Dumourtier, Théodore Winter.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux États-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com